

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 16/07/2026 - B2026/042534 - 2004 B 01415 - 452 755 630 - 2BE4

1. BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2026

cerfa

N° 15849 * 08

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 2884 - SIREN : 452755630																	
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐									
								Exercice N clos le 31/12/2025									
								Brut		Amortissements, provisions		Net					
Capital souscrit non appelé TOTAL (0)								AA	0				0				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		AB	8 361		AC	8 361				0					
		Frais de développement		CX	0		CQ	0				0					
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	650		AG	230				421					
		Fonds commercial (1)		AH	172 232		AI	0				172 232					
		autres imms incorporelles		AJ	0		AK	4 560				-4 560					
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AL	0		AM	0				0					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	0		AO	0				0					
		Constructions		AP	0		AQ	0				0					
		Install. techniques, matériel et outillages industriels		AS	0		AS	0				0					
		Autres imms corporelles		AT	69 221		AU	50 354				18 867					
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV	0		AW	0				0					
		Participations		CS	0		CT	0				0					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU	0		CV	0				0					
		Créances rattachées à participations		BB	0		BC	0				0					
		Autres titres immobilisés		BD	60		BE	0				60					
		Prêts		BF	0		BG	0				0					
		Autres immobilisations financières		BH	4 200		BI	0				4 200					
		Total (0)		BJ	254 724		BK	63 505				191 219					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	7 380		BM	0				7 380					
		En cours de production de biens		BN	0		BO	0				0					
		En cours de production de services		BP	0		BQ	0				0					
		Produits intermédiaires et finis		BR	0		BS	0				0					
		Marchandises		BT	25 953		BU	0				25 953					
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes		BV	0		BW	0				0					
		Clients et comptes rattachés (3)		BX	0		BY	0				0					
		Autres créances (3)		BZ	6 322		CA	0				6 322					
		Capital souscrit appelé, non versé		CB	0		CC	0				0					
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)		CD	0		CE	0				0					
		Disponibilités		CF	524		CG	0				524					
	COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		CH	243		CI	0				243					
Total (0)		CJ	40 423		CK	0				40 423							
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW	0							0							
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM	0							0							
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)		CN	0							0							
Total général (I à VI)								CO	295 147		1A	63 505		231 642			
(1) Droit au bail 0				(2) à moins d'un an CP				4 200		(3) à + d'1 an CR				0			
Clause de réserve de propriété - Immob.				0				stocks				0		créances		0	

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFP N° 2051-SO 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :		8 000	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	0
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK 0	DC	0
	Réserve légale (3)			DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1 0	DF	0
	Autres réserves (dont relat. achat œuvres orig. artistes vivants)		EJ 0	DG	113 280
	Report à nouveau			DH	0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	4 178
	Subventions d'investissement			DJ	0
	Provisions réglementées			DK	0
				TOTAL (F)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	0
	Avances conditionnées			DN	0
			TOTAL (G)	DO	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	0
	Provisions pour charges			DQ	0
			TOTAL (H)	DR	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0
	Autres emprunts obligataires			DT	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	36 037
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI 0	DV	38
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	37 508
	Dettes fiscales et sociales			DY	31 801
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	0
	Instrument financier à terme			D1	0
	Autres dettes			EA	0
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	0
			TOTAL (V)	EC	105 384
Écart de conversion passif et différence d'évaluation			TOTAL (W)	ED	0
			TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	231 642
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	0
		- Écart de réévaluation libre	1D	0	
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E	0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	105 384
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	29 327

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFP N° 2002-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2BE4 - SIREN : 452755630				Néant ☐				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	28 999	FB	0	FC	28 999	
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF	0	
	Production vendue - services	FB	392 715	FI	0	FI	392 715	
	Chiffre d'affaires nets	FJ	421 714	FK	0	FL	421 714	
	Production stockée					FM	0	
	Production immobilisée					FN	0	
	Subventions d'exploitation					FO	0	
	Reprises sur amortissements et provisions (8)					FP	0	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI	0	
	Autres produits (1) (11)					FO	258	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (8)						FR	421 972
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	22 542
Variation de stocks (marchandises)						FT	-5 432	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	31 127	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	4 219	
Autres achats et charges externes (3) (8bis)						FW	112 123	
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	11 389	
Salaires et traitements						FY	189 403	
Cotisations sociales (10)						FZ	45 905	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements			GA	4 197	
			- dotations aux dépréciations			GB	0	
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations				GC	0	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	0	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GI	0	
Autres charges (12)						GE	662	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (8)						GF	416 135	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 838	
Opérations en commun		Bénéfice attribué ou perte transférée					GH	0
		Perte supportée ou bénéfice transféré					GI	0
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	0	
	Reprises sur dépréciations					GM	0	
	Différences positives de change					GN	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	0	
	Produits de cessions d'immobilisations financières					GZ	0	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	0
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	0	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	124	
	Différences négatives de change					GS	0	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					GS	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	0	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	124
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-124	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II - IV + V - VI)						GW	5 713	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFP N° 2053-SO 2026
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2BE4 - SIREM : 452755630				Néant ☐	
				Exercice N	
Produits exceptionnels (VII)				HD	0
Charges exceptionnelles (VIII)				HH	1 535
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HF	-1 535
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	0
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	0
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	421 972
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	417 794
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	4 178
RENOIS :					
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	0
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	0
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à déd. au (8))				IG	0
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	0
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à déd. au (8))				1H	0
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	0
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	0
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	0
(6ter)	Dont amortissement des acquisitions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	0
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	0
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	15 024	A2 20 623
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	0
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	0
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles				A8	0
dont cotisations facultatives Madelin		A10	5 599	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11 0
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 38, 1-2°, al.3)				HS	0
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités et amendes non déductible				1 535	0
Amortissements dérogatoires				0	0
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures	Produits antérieurs

Annexe

[REDACTED] 

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de recherche et développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, 2BE4 présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	8 361,20			8 361,20
Concessions, brevets & licences	650,17	650,17		650,17
Fonds commercial	172 232,00	172 232,00		172 232,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage			1 912,29	
Autres immobilisations corporelles	70 791,24	1 915,83	3 486,00	69 221,07
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	60,00	60,00		60,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 200,00			4 200,00
TOTAL	256 294,81	174 858,00	5 398,29	254 724,44

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement			8 361,20			8 361,20
Concessions, brevets & licences			124,46	229,66		229,66
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles				4 560,07		4 560,07
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			55 062,00	4 197,00		59 259,00
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			63 547,66	8 986,73		72 409,93

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	4 200,00	4 200,00		
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	1 527,00	1 527,00		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	12,72	12,72		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	4 782,60	4 782,60		
Charges constatées d'avance	243,44	243,44		
TOTAL	10 765,76	10 765,76		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	243,44	
TOTAL	243,44	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	400,00	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	400,00	

2.B.E.4
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 29 cours Franklin Roosevelt
69006 LYON
452 755 630 RCS Lyon

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

L'an 2026
le 30 Juin,
à 20 heures,

Le soussigné Monsieur TORRECILLAS Julien, associé unique de la société 2.B.E.4, société à responsabilité limitée, au capital de 8 000 euros,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Julien TORRECILLAS, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 178.35 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 178.35 euros
En totalité au compte "autres réserves"	
qui s'élève ainsi à 117 458.33 euros	

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au cours des trois exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET		
	Eligibles à l'abattement prévu à l'art. 158-3 du CGI	Non Eligibles à l'abattement prévu à l'art. 158-3 du CGI	Soumis au prélèvement libératoire de l'article 117 quater du CGI
NEANT			

TROISIEME DECISION

L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, a été conclue la convention suivante :

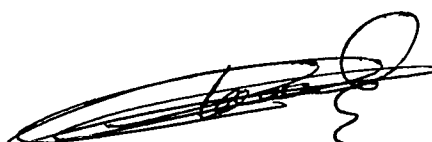
- la rémunération de Monsieur Julien TORRECILLAS, associé unique et gérant, pour un montant de 43 500 euros au cours de l'exercice clos au 31/12/2025.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur TORRECILLAS Julien



2.B.E.4
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 29 cours Franklin Roosevelt
69006 LYON
452 755 630 RCS LYON

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 178.35 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 4 178.35 euros

- **En totalité au compte "autres réserves"**
qui s'élève ainsi à 117 458.33 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au cours des trois exercices ont été les suivants :

EXERCICE

DIVIDENDE NET

Eligibles
à l'abattement
prévu à l'art. 158-3 du CGI

Non Eligibles
à l'abattement
prévu à l'art. 158-3 du CGI

Soumis au prélèvement
libératoire de l'article
117 quater du CGI

NEANT

Certifié conforme

La gérance

